

je ne me trompe, le même que celui désigné, dans les anciennes cartes du Lyonnais, sous le nom de Côtes d'Arles et situé en face de Condrieu sur la rive gauche du Rhône. Si l'on cherche l'étymologie de ce nom dans les racines celtiques, on trouve que le mot *car* ou *cair*, en dialecte breton, signifie lieu élevé, lieu fortifié ; par conséquent le mot Areccares pourrait être synonyme de Côtes d'Arles. M. Auguste Bernard propose de lire ARELATORVM au lieu d'ARECCARORVM, c'est à dire de transférer à Arles les nautes Areccares dont il est question dans l'inscription de *Tauricius Florens*. Je ne crois pas qu'on puisse admettre cette proposition ; tous les épigraphistes qui ont rapporté cette inscription ont lu ARECCARORYM ou ARECAIRORVM ; ensuite il n'est pas probable que *Tauricius Florens* aurait pu être en même temps patron des nautes de la Saône et de ceux d'une localité aussi éloignée de Lyon que celle d'Arles ; d'ailleurs les habitants d'Arles auraient été désignés non pas sous le nom d'ARELATORVM, mais bien sous celui d'ARELATENSIVM qui leur est donné dans tous les anciens documents.

L'autre inscription que rapporte M. de Boissieu, à l'appui de son opinion, est dédiée à *Lucius Blesus*, chevalier romain patron des nautes de la Saône ; cette inscription porte seulement le mot COND... plus un jambage qui indique un E ; le reste du mot et de la ligne n'existe plus ; on peut donc lire CONDERATIVM aussi bien que CONDEATIVM.

Je ferai encore observer qu'une corporation composée d'habitants du *Pagus* de Condate aurait été désignée sous le nom de CONDATENSIVM et non sous celui de CONDEATIVM.

M. Léon Renier donne à ce *Pagus* de Condate des proportions beaucoup plus importantes que M. de Boissieu ; il étend son territoire depuis Ainay jusqu'à Serin et Pierre-scise, et attribue en même temps aux trois provinces des Gaules (1)

(1) La Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine.